



## Corpus Eve

Émergence du Vernaculaire en Europe

1 | 2014

La défense de la langue vernaculaire en Espagne (XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles) : paratextes et textes

---

### *Modus legendi atque scribendi linguæ hispanicæ*

La manière d'écrire et de prononcer la langue espagnole : avancée des vernaculaires et retrait du latin dans quelques paratextes multilingues au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle

Martine Furno

---



#### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/eve/198>

DOI : 10.4000/eve.198

ISSN : 2425-1593

#### Éditeur :

Université de Savoie, Université Jean Moulin - Lyon 3

#### Référence électronique

Martine Furno, « *Modus legendi atque scribendi linguæ hispanicæ* », *Corpus Eve* [En ligne], 1 | 2014, mis en ligne le 18 octobre 2013, consulté le 27 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/eve/198> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/eve.198>

---

Ce document a été généré automatiquement le 27 avril 2022.

© Tous droits réservés

---

# *Modus legendi atque scribendi linguæ hispanicæ*

La manière d'écrire et de prononcer la langue espagnole : avancée des vernaculaires et retrait du latin dans quelques paratextes multilingues au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle

Martine Furno

---

## RÉFÉRENCE

*Dictionarium quatuor linguarum*, Louvain, Bartholomé de Graves, 1556.

## Introduction

- 1 Les dictionnaires ou recueils de colloques polyglottes du XVI<sup>e</sup> siècle sont des instruments d'apprentissage des langues modernes, qu'ils mettent en regard pour passer d'une langue à l'autre. L'utilisation de ces manuels a lieu le plus souvent hors des structures scolaires, vu le public ouvertement visé, même si le point de départ de certains de ces ouvrages a pu être l'école. Or un discours commun chez les latinistes, au sujet de ces ouvrages qui comportent souvent du latin mis à parité avec les autres langues modernes, est que la présence de la langue ancienne facilite le passage entre langues modernes, et sert de passerelle didactique entre les diverses langues<sup>1</sup>.
- 2 Je suis très sceptique, pour plusieurs raisons, sur cette fonction attribuée au latin, fonction qui me semble plus relever d'une idéalisation de la part des chercheurs des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles que de la réalité du XVI<sup>e</sup> siècle. C'est cette recherche qui m'a poussée à m'intéresser à l'ensemble des ouvrages polyglottes qui fleurissent à partir du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, et qu'on peut répartir en deux grands domaines : le domaine purement scolaire, où l'on utilise d'innombrables versions du dictionnaire de Calepin, et le domaine des manuels de conversation quotidienne, hors école en général, où là aussi on peut repérer deux aires de production<sup>2</sup>.

- 3 La première de ces aires est l'axe commercial qui relie l'Italie, notamment Venise, à l'Allemagne, et fournit des manuels dont la base est l'ouvrage communément appelé *Soleno Vocabulista*, dont les langues de base sont l'italien et l'allemand, en général accompagnés de latin ; la seconde de ces aires est l'aire flamande, à laquelle je m'intéresserai ici, où la transformation de la diglossie franco-flamande en polyglossie obligée français, flamand, espagnol après 1520, favorise la multiplication de ces livres et l'entrée de l'espagnol dans la plupart d'entre eux. Je présenterai donc ici l'un de ces objets, le *Dictionarium quatuor linguarum* imprimé par Batholomé de Grave à Louvain en 1556, en m'intéressant plus particulièrement à ses paratextes qui pour la première fois intègrent des éléments théorisés sur la prononciation de l'espagnol.

## Présentation du *Dictionarium quatuor linguarum*

- 4 Le *Dictionarium quatuor linguarum*, dans sa version de 1556, est un objet composite cousu d'éléments divers qui en font bien autre chose, malgré le titre, qu'un pur dictionnaire. Il comporte en effet, après deux liminaires au lecteur, l'un en français de l'imprimeur, et l'autre en latin et en espagnol de Francisco de Villalobos, textes qui vantent tous deux l'apprentissage des langues, les éléments suivants :
- un premier livre fait de trois *colloquia* (propos de table, discussion au marché, recouvrement de créances), et d'une quatrième partie comprenant des modèles de lettres touchant à la vie commerciale (obligations, quittances, contrats...);
  - un second livre qui est plus proprement un lexique, classé par ordre alphabétique de la langue d'entrée, c'est-à-dire le flamand, et qui comprend un grand nombre de mots de la vie courante et pratique ;
  - différents éléments de paratexte : un *De quatuor partibus orationis indeclinabilibus. Des autres parties d'oraison indéclinables*, qui est en fait un lexique de mots indéclinables, par catégories (adverbes, prépositions et autres indéclinables), en quatre colonnes, dans l'ordre latin français flamand espagnol, ce qui fait du latin, dans cette partie, la langue d'entrée ; un *De perfecta lingua gallica lectione. Om perfecteliich françoys te leeren lesen*, traité de cinq pages sur la phonétique du français, où la version originale est flamande et traduite ensuite en latin<sup>3</sup> ; un texte de dix pages, en français uniquement, intitulé *La manière d'orthographier en langue françoise* ; un texte de trois pages sur deux colonnes égales, intitulé *Modus legendi atque scribendi linguæ hispanicæ. La manière d'écrire et de prononcer la langue espagnole*.
  - Terminent ce livre des prières, soit dans les trois langues vernaculaires (*Pater* et *Ave*), soit dans les quatre langues du lexique (*Credo*, *Benedicite*, dix commandements), une recension des fautes dans la partie latine et un colophon.

## Archéologie du texte

- 5 Cette apparente hétérogénéité a en fait une histoire, qui explique le montage des éléments et leur choix : ceux-ci varient en fonction de circonstances de publication qu'on pourrait appeler intellectuelles ou linguistiques, mais aussi en fonction des intentions commerciales de l'imprimeur.
- 6 Le fonds premier de ce lexique est un manuel d'apprentissage bilingue flamand – français, rédigé par un professeur de français en Flandres, Noël de Berlaimont<sup>4</sup>, et semble-t-il utilisé par lui en classe, ou du moins pour apprendre le français à des

flamingants en âge scolaire. Composé dès avant 1527, l'ouvrage comporte déjà les colloques, le lexique flamand français, ce qui explique le maintien de la langue d'entrée flamande ensuite, les prières et les règles de phonétique française en flamand<sup>5</sup>.

- 7 En 1551, alors que Berlaimont est mort probablement depuis une vingtaine d'années, un imprimeur de Louvain, Bartholomé de Grave, reprend cette base pour en faire un objet linguistique et commercial encore mieux adapté aux circonstances politiques et aux réalités économiques de la Flandre d'alors. Il publie sous le titre principal de *Vokabulaer in vier spraken duytsch, françois, latyn ende spaensch* tous les éléments du Berlaimont d'origine, complétés de la traduction des colloques et du lexique en espagnol et latin, et de la traduction en latin, sous le titre *De perfecta lingua gallica lectione*, des règles phonétiques du français. La dédicace *À toutes ieunes gens sçavoyr et honneur desyderantz* mentionne à la fois le cosmopolitisme de l'université de Louvain et celui, marchand, de la ville d'Anvers, et évoque un public d' « enfans, lesquelz desirent d'apprendre la langue latine, » mais aussi de jeunes gens à qui il sera « fort utile et nécessaire d'apprendre et de sçavoyr plusieurs langues ». Il me paraît peu probable, à cette époque, que le premier de ces deux lectorats, c'est-à-dire celui d'enfants en âge scolaire d'apprendre le latin, ait réellement existé pour ce livre qui n'est pas un manuel scolaire tel qu'on les concevait pour l'apprentissage du latin ; mais le second lectorat était sans aucun doute bien fourni, et c'est plus certainement pour lui, et pour conforter l'impression de science et de valeur que doit donner son livre, que l'imprimeur prend soin de mentionner le traducteur latin de l'ouvrage, Cornille Valère d'Utrechts<sup>6</sup>, alors qu'il ne parle pour l'espagnol que de « deux hommes sçavants et en leur langue maternelle tres éloquents »<sup>7</sup>.
- 8 Le livre a du succès, comme l'atteste la dédicace nouvelle, bien que portant la même adresse, de l'édition de 1556 : le même imprimeur y constate que « tous les exemplaires du Dictionnaire en quatre langues, lequel auoye imprimé, sont distribuez et vendus »<sup>8</sup>. Cette nouvelle édition vise plus explicitement que la précédente le réel public qui peut être le sien, c'est-à-dire marchands, soldats, hommes de cour ou voyageurs<sup>9</sup> ; elle profite essentiellement de l'enrichissement de son paratexte, par la dédicace de Francisco de Villalobos<sup>10</sup>, et par l'ajout du lexique des parties indéclinables du discours, du traité d'orthographe française et de celui de prononciation espagnole mentionnés plus haut. Le traité d'orthographe française est un inédit, rédigé visiblement par un francophone, anonyme, qui fait prudemment le point sur les débats qui agitent déjà les intellectuels français du moment sur la question de l'orthographe. L'auteur de ce texte cherche une norme, une « regle certaine », adopte telle ou telle graphie qu'il juge « commode », faisant allusion notamment à Étienne Dolet, mais laisse aussi au lecteur le choix d'adopter la graphie qui lui conviendra le mieux dans les cas où il ne sait lui-même résoudre telle ou telle question<sup>11</sup>.
- 9 Mais les deux autres textes, c'est-à-dire le lexique de mots indéclinables et le traité de prononciation espagnole ont une autre origine, qui explique leurs caractéristiques. Ils sont la reprise, mot pour mot, l'un et l'autre, de textes extraits d'une grammaire espagnole trilingue, espagnol, français, latin, parue en 1555 chez Batholomé de Grave, anonyme, dite parfois *Grammaire de Louvain*, dont le titre espagnol est *Vtil, y breve institution, para aprender los principios, y fundamentos de la lengua Hespañola*<sup>12</sup>. Cette origine explique notamment le fait que dans le *De quatuor partibus orationis indeclinabilibus*, la langue d'entrée soit le latin : c'est en effet la reprise exacte de cette même partie de la grammaire, où la tradition scolaire impose que cette liste d'une catégorie des parties du

discours soit en latin, dans la mesure où cette catégorie s'identifie comme telle d'abord dans la langue grammatisée. Dans la grammaire, l'ensemble est présenté sur trois colonnes à la page, dans l'ordre latin français espagnol ; le *Dictionarium* de 1556 a intercalé une colonne supplémentaire, avec la traduction des termes en flamand, entre le français et l'espagnol, pour retrouver la présentation du reste du lexique.

- 10 Le petit traité *Modus legendi atque scribendi linguæ hispanicae. La manière d'écrire et de prononcer la langue espagnole* tire également son origine de la grammaire de 1555. Il est la reprise partielle d'un texte intitulé *Principios, para hablar, y escribir, la lengua Española*, présenté dans la grammaire dans les trois langues (dans l'ordre espagnol, français, latin), et qui est une description historique, phonétique et morphologique de l'espagnol. Ce texte comporte en effet d'abord une justification de l'appellation « langue espagnole » et de celle de « *castellana* », puis une évocation appuyée de l'origine de cette langue, présentée comme un latin corrompu par les invasions barbares et les parlers étrangers<sup>13</sup> ; suit une description de son système phonétique, vocal et consonantique, traité, dans la logique du début du discours sur l'origine latine de la langue, de façon discriminante entre latin et langue moderne ; enfin, le texte se termine sur une description des parties du discours, au nombre de neuf, c'est-à-dire en ajoutant l'article à la nomenclature latine traditionnelle reprise à Donat. Dans le *Dictionarium*, l'imprimeur ne reprend que la partie phonétique, voyelles et consonnes, et uniquement dans les versions latine et française : la commodité d'avoir déjà ces deux versions toutes prêtes, explique probablement un manque de moyens, ou de volonté d'en trouver, pour traduire ce texte en flamand, alors que cette traduction, concernant une langue vivante, serait sans doute plus utile aux lecteurs du *Dictionarium* que la traduction latine. Le choix même de s'en tenir là fait surgir me semble-t-il, plusieurs questions sur la place de ce texte, son contenu et le rapport des langues, modernes et ancienne, entre elles.

## **Le *Modus legendi atque scribendi linguæ hispanicæ*. La manière d'écrire et de prononcer la langue espagnole : analyse et questions**

- 11 Le titre *Modus legendi atque scribendi linguæ hispanicae. La manière d'écrire et de prononcer la langue espagnole* tel qu'il est présenté dans le *Dictionarium* découle donc du choix qui a été fait de ne garder du texte d'origine que la partie concernant la phonétique, et dans les deux langues autres que l'espagnol. La suppression de la version originale en castillan s'explique en effet par le fait que le *Dictionarium*, qui n'est pas un texte normatif mais un texte didactique, ne vise que les allophones de l'espagnol : si la description en espagnol de la langue espagnole a sa place dans une grammaire, par essence normative à ces périodes, on peut comprendre qu'elle soit relativement inutile dans un texte tourné plutôt vers l'oral, et pour un public non hispanophone qui de toutes les façons ne comprendrait pas la description de l'espagnol en espagnol.
- 12 Cette restriction du propos à la pratique de l'oral, hors description historique et grammaticale, a aussi réduit le texte à la seule partie phonétique, c'est-à-dire la description des diphtongues *ay, au, eu, ey, oy*, et des consonnes *ç, ch, ll, ñ, j*, soit les particularités propres à l'espagnol et inconnues en latin. Cette réduction à une description uniquement discriminante par rapport à la langue mère est parfaitement

logique lorsqu'on prend le texte de la grammaire de 1555 en son entier : après l'affirmation que l'espagnol n'est jamais que du latin modifié par le passage du temps, et d'ailleurs pas autant modifié qu'on pourrait le penser, l'auteur reprend à Nebrija l'idée que « *Los Hespáñoles, assi como los Latinos, scriben como hablan, y hablan como escriben* »<sup>14</sup>. Une fois posée cette identité, il ne reste plus qu'à signaler les différences. Le texte du *Dictionarium* reprend celui de la grammaire exactement au moment de l'expression de ce postulat, ce qui permet à la suite une relative cohérence interne du texte désormais intitulé *Modus legendi atque scribendi linguæ hispanicæ. La manière d'écrire et de prononcer la langue espagnole*. Nous avons là une habileté commerciale, qui tente de donner l'illusion d'un équilibre de traitement entre les langues du lexique, l'espagnol étant désormais pourvu d'un paratexte propre qu'il n'avait pas dans l'édition précédente, et auquel fait pendant aussi le nouveau traité d'orthographe ajouté pour le français. Pour autant, cette apparente homogénéité reste une incohérence intellectuelle, car le montage de textes d'origine et de fonction différentes accuse l'incongruité de la référence discriminante au latin dans la macrostructure du livre, qui ne présente jamais sous cet angle les rapports entre les quatre langues dans les autres parties.

- 13 Cette discordance pose la question plus large du rapport, dans ce genre de livres, des vernaculaires au latin, et des vernaculaires entre eux.
- 14 Concernant la première question, le cas du *Dictionarium*, lorsqu'on en regarde de près l'histoire, ne plaide pas plus que d'autres textes de cet ordre pour une présence délibérée du latin comme pont d'apprentissage entre différentes langues modernes : les paratextes contenant du latin se trouvent provenir de sources antérieures, et les textes écrits spécifiquement pour cette édition, comme le traité *La manière d'orthographier en langue françoise*, sont écrits en vernaculaire et non en latin. Il me semble que la présence de la langue ancienne relève de raisons autres que didactiques, autant traditionnelles que commerciales, et dont la combinaison reste aléatoire en ce milieu de XVI<sup>e</sup> siècle<sup>15</sup>.
- 15 On peut par exemple se demander pourquoi, lorsqu'en 1551 Bartholomé de Grave reprend le Berlaimont flamand - français, il y introduit conjointement le latin et l'espagnol, et non le vernaculaire seul. Objectivement en effet, les *colloquia* latins du livre n'ont rien de probable : il ne sont ni utilisables pour l'usage scolaire, leurs thèmes ne relevant en rien de la civilité puérile et de la formation morale de l'enfant chères aux maîtres des collèges ou académies de toute confession, ni vraisemblables pour l'usage quotidien, étant entendu qu'aucune boutique ne tiendra jamais sur le marché, en latin, l'âpre discussion de marchands de tapis qui fait le fond du second colloque du Berlaimont. Plusieurs autres raisons que didactiques doivent ou peuvent donc être envisagées, des plus concrètes aux plus évanescences. Concrètement, il est certain par exemple qu'un nombre pair de langues facilite grandement la mise en page de tels livres, en équilibrant la répartition des colonnes sur deux pages en vis-à-vis<sup>16</sup>. D'autres considérations relèvent sans doute de stratégies commerciales, qui, dans le cas du *Dictionarium*, ont dû prendre en compte l'importante population universitaire de Louvain : ceux des étudiants qui s'intéressent à l'apprentissage des langues peuvent représenter une frange mineure d'acheteurs pour lesquels le latin sert véritablement de référent actif, alors que pour la majorité des autres lecteurs la langue ancienne représente plutôt une couverture scientifique et une garantie de sérieux. Enfin, on peut imaginer que cette introduction de l'espagnol couplé au latin manifeste une forme de

représentation mentale des langues qui lie l'espagnol, mais aussi l'italien pour lequel le phénomène est le même dans d'autres manuels du même type, à leur langue mère, comme s'il était encore bien difficile de décrire ou d'apprendre ces langues sans leur aînée. Visiblement la question se pose moins pour le français, qui débat déjà de ses propres origines grecques ou latines, et encore moins pour d'autres langues plus nordiques encore et non latines.

- 16 La question qui apparaît ici est donc bien de savoir si on peut se passer du latin pour la description des langues modernes, et dans quelle mesure ces langues peuvent entretenir entre elles des rapports horizontaux qui ne passent plus par la langue ancienne. Or le *Modus legendi atque scribendi linguæ hispanicæ. La manière d'écrire et de prononcer la langue espagnole*, parce qu'il isole justement une partie sensible du texte de la grammaire dont il est issu, permet de mieux voir que le latin y est en retrait dans une performance linguistique désormais dévolue aux langues modernes.
- 17 Tous les textes de ce genre qui s'attellent, à cette période, à la description de la prononciation ou de l'orthographe d'une langue vernaculaire, c'est-à-dire à la mise par écrit d'une réalisation orale, se heurtent aux deux mêmes écueils : la difficulté de rendre précisément des phénomènes phonétiques propres à une langue et inconnus à une autre, qui nécessitent de passer par une approximation analogique, et le manque conjoint de métalangage pour nommer et catégoriser ces phénomènes<sup>17</sup>. Or, le passage choisi dans le *Dictionarium* sur la prononciation est très significatif de l'état des langues lorsqu'on le ramène à sa première forme dans la grammaire de 1555, c'est-à-dire à la confrontation entre l'espagnol d'origine et les deux traductions, française et latine, qui en ont été faites.
- 18 Les difficultés de restitution d'un phonème particulier sont légion dans le texte : pour les diphtongues, les textes dans les trois langues alternent des formules comme *no se oye casi la u*, correspondant à *et veluti absorbetur u*, et « on prononce... V à demy », où les différentes descriptions tentent de rendre la même réalité en partant de situations différentes, impression auditive pour l'espagnol et performance orale pour les deux autres<sup>18</sup>. Même écueil pour le phonème [tʃ], décrit « *casi assi como en Frances pronuncian Charetier, Chapeau, assi en Hespagnol mucho, muchachos* », qui devient en français « ou tout ainsi comme se prononce, ou au moins à peu près, la même lettre en François : comme Charetier, Chapeau, et en Espagnol, muchos, muchachos. » Il apparaît clairement, par les mots-exemples proposés, que le dialogue est entre les deux langues modernes, et que le latin qui vient ensuite ne fait que traduire *a posteriori*, sans entrer en jeu : « *aut quemadmodum Galli fere eandem literam proferunt in his vocibus, Charetier, Chapeau. Hispani muchos, y muchacho* »<sup>19</sup>.
- 19 Cette place du latin en retrait par rapport aux langues modernes me semble encore plus perceptible dans la recherche, ou la tentative d'élaboration, d'un métalangage descriptif, et les deux exemples les plus frappants du texte concernent ç et ñ. Concernant ç, le texte espagnol de la grammaire de 1555 a visiblement pour fondement, conscient ou non, la *Gramatica de la lengua castellana* de Nebrija, qui parle de ç comme « *uno <c> cuando debaro della acostumbramos poner una señal que llamamos cerilla* »<sup>20</sup>. Cette « *cerilla... debaro* » est sans doute l'origine du « *ç. con una cerilla de baxo, puncto, ô medio circulo* » que l'on trouve dans le texte de 1555, et me semble aussi indirectement à l'origine de la version française « ç, avec une queue dessous », doublée encore du latin « *ç cum caudi* », d'ailleurs moins explicite puisqu'il ne précise pas où l'on place la dite queue<sup>21</sup>. Ici, on voit bien que le français, qui n'a pas plus de terme technique que



l'espagnol, décalque la figure de l'autre langue vernaculaire, qui deviendra d'ailleurs le mot d'usage français au siècle suivant<sup>22</sup> ; le latin reste en retrait, moins précis, tant l'étrangeté, autant qu'au fond l'inutilité, de l'expression *ç cum caudi* doit être perceptible à l'érudit traducteur, puisqu'elle ne renvoie à rien de plausible dans l'univers ancien.

- 20 Le phénomène est le même pour ñ, avec une capacité de précision curieusement inversée entre les vernaculaires. En effet, le texte espagnol parle de ñ, *con una raya o coronita encima*, alors que dès 1492 Nebrija parlait de *n con una tilde encima* : le terme technique ne convient pas au rédacteur espagnol de 1555, ou n'est pas parvenu jusqu'à lui, mais le traducteur français a, lui, le mot adéquat, et parle de « n avec un tiltre dessus »<sup>23</sup>. Là encore le latin reste vague et générique, usant de la formule *cum apice*, terme qui désigne toute pointe ou sommet et, dans une acception plus linguistique chez Quintilien, mais inadaptée ici, un signe placé sur les voyelles pour indiquer les longues<sup>24</sup>. On voit par ce dernier exemple que les temps ont changé : aux réalités modernes doivent répondre des recherches modernes, et il semble bien que les deux vernaculaires espagnol et français, dans cette réflexion commune, ont laissé en arrière un latin certes savant, mais désormais inopérant pour leur progrès.

## Conclusion

- 21 Le rapide survol d'une partie du *Dictionarium quatuor linguarum* permet d'entrer, peut-être parce qu'il traite de langues et de registres quotidiens, dans le « laboratoire » des langues modernes en cours de grammatisation et normalisation. Même si, entre 1551 et 1556, le *Vokabulaer vier spraken* devient *Dictionarium quatuor linguarum*, il n'en reste pas moins un ouvrage fondamentalement de langues modernes, auquel le titre latin donne un vernis de science plus qu'il n'en fait soudain un manuel de latin vivant, rien d'ailleurs n'ayant changé entre les deux dates concernant la place et la quantité de latin dans le manuel.
- 22 Il me semble que, malgré les apparences ou les discours volontaristes, ce type de livres polyglottes contribue beaucoup plus à la fossilisation du latin, par contraste avec les langues vivantes, qu'à sa survie. En effet, si doctes et enseignants ont encore pour la langue ancienne un attachement historique lié à leurs propres études, et le sentiment de l'existence d'un creuset matriciel commun pour hispanophones et italianophones par exemple, l'émergence, dans de petits livres comme celui que nous avons examiné, d'une sorte d'émulation des langues modernes à se décrire elles-mêmes, sans l'aide du latin, renvoie celui-ci au rang de langue d'étude, désormais immobile, alors que la vie et le mouvement sont du côté des langues modernes, désormais adultes, ou presque.

---

## BIBLIOGRAPHIE



## Études critiques

ARRIZABALAGA 2002 : Arrizabalaga J., « Francisco López de Villalobos (c.1473-c.1549), médico cortesano », *Dynamis, Acta Hisp. Med. Sci. Hist. Illus.* 2002, 22, p. 29-58.

CARAVOLAS 1994 : Caravolas J. A., *La didactique des langues, Précis d'histoire, I, 1450 - 1700*, Presses universitaires de Montréal, Montréal – Gunter Narr verlag, Tübingen. [Le chapitre sur l'enseignement des langues aux Pays Bas, p. 221-262 comporte quelques erreurs, notamment sur la chronologie des dictionnaires flamand français du début XVI<sup>e</sup> siècle]

CHARLET-MESDJIAN - CHARLET 2011 : Charlet-Mesdjian B, et Charlet J. L., « Une méthode Assimil pour apprendre le latin à l'époque humaniste : les Colloquia dérivés du Vocabulare de Noël de Berlaimont », *Rursus* [en ligne], 6, 2011, <http://rursus.revues.org/495>.

COLOMBAT 1998 : Colombat, B., « Corpus représentatif des grammaires et traditions linguistiques », *HEL*, Hors série n° 2, 1998.

COLOMBO TIMELLI – REBOULLET 1998 : Colombo Timelli, M. et Reboullet A., « Parcours professionnels au XVI<sup>e</sup> siècle, Berlaimont, Hollyband, Meurier », *Le français dans le monde*, numéro spécial, 1998, p. 21 – 23.

COLOMBO TIMELLI 1992 : Colombo Timelli, M., « Dictionnaires pour voyageurs, dictionnaires pour marchands, ou la polyglossie au quotidien au XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles », *Linguisticæ investigationes*, XVI, 2, 1992, p. 395-420.

COLOMBO TIMELLI 1993 : Colombo Timelli, M., « La maniere d'orthographier en la langue françoise, traité de 1556 », *Linguisticæ investigationes*, XVII, 1, 1993, p. 1-34.

FURNO 2008 : Furno, M., « Du commerce et des langues : latin et vernaculaires dans les lexiques et dictionnaires plurilingues au XVI<sup>e</sup> siècle », *Histoire et civilisation du livre*, IV, 2008, p. 93-116.

TAVONI 1984 : Tavoni, M., *Latino, grammatica, volgare, storia di una questione umanistica*, Antenore, Padova, 1984.

VERDEYEN 1925 – 1935 : Verdeyen W. R. R., *Colloquia e dictionarium septem linguarum, Uitgave van de Vereeniging des Antwerpsche Bibliophilen*, 3 vol. Antwerpen, 1925-1935.

## ANNEXES

### Bibliographie des *colloquia* et ouvrages multilingues non scolaires aux Pays-Bas espagnols et dans les Provinces-Unies avant 1600

Source : *Belgica typographica*, 1541 – 1600, tome IV, indices, Nieuuwkoop, 1994 ; catalogues en ligne de bibliothèques. Cette bibliographie ne se veut pas exhaustive, mais essentielle : les exemplaires de ce genre d'ouvrage sont extrêmement nombreux, parfois mal conservés, et donc difficilement repérables.

1527, Anvers, *Vokabulare van nieusge ordineert... Vocabulaire de nouveau ordonné...*, Jacob van Liesvelt, (flamand français).

1549, Anvers, *Dictionarium trilingue*, M. Nutius, (latin français flamand).

- 1551, Louvain, *Vokabulaer vier spraken*, Bartholomé de Grave, (flamand français latin espagnol).
- 1556, Louvain, *Dictionarium quatuor linguarum*, Bartholomé de Grave (flamand français latin espagnol).
- 1558, Louvain, *Dictionarium quatuor linguarum*, Bartholomé de Grave (français latin italien espagnol).
- 1558, Anvers, *Dictionarium colloquia sive formulae quatuor linguarum*, Joannes Withagius (Jean Withage, ou Jan Verwithage), (flamand français espagnol italien).
- 1561, Louvain, *Colloquia familiaria cum dictionario quatuor linguarum*, B. de Grave, (flamand français latin espagnol).
- 1568, Gand, *Dictionaire colloques ou dialogues en quatre langues*, Gherard Van Salenson, (flamand français espagnol italien).
- 1573, Anvers, *Dictionaire colloques ou dialogues en quatre langues*, Joost de Hertoghe, (flamand français espagnol italien).
- 1576, Anvers, *Colloquia et dictionariolum sex linguarum*, H. Heyndricz, G. Van den Rade, (flamand latin allemand français espagnol italien).
- 1582, Anvers, *Diccionario coloquio o dialogos en quatro lenguas*, Hans Coesmans, (flamand français espagnol italien).
- 1583, Anvers, *Colloques ou dialogues avec un dictionnaire en 6 langaiges*, H. Heyndricxz, (flamand anglais allemand français espagnol italien).
- 1583, Anvers, *Colloquia cum dictionariolo sex linguarum*, H. Heyndricz, (Flamand latin allemand français espagnol italien).
- 1586, Anvers, *Colloquia et dictionariolum septem linguarum*, J. Trognaesius, (flamand anglais allemand latin italien espagnol français).
- 1589, Liège, *Colloquia et dictionariolum septem linguarum*, Henricus Hovius, (flamand anglais allemand latin italien espagnol français).
- 1589-1591, Liège, *Colloquia et dictionariolum septem linguarum*, Henricus Hovius, (flamand anglais allemand latin italien espagnol français).
- 1595, Liège, *Colloquia et dictionariolum septem linguarum*, Henricus Hovius, (flamand anglais allemand latin italien espagnol français).
- 1596, Anvers, *Diccionario coloquio o dialogos en quatro lenguas*, Jan Van Keerberghen (flamand français espagnol italien).

## Texte du traité *Modus legendi atque scribendi linguæ hispanicæ. La manière d'écrire et de prononcer la langue espagnole, f° V iij v° - [V 4 r° v°], Dictionarium Quatuor Linguarum, Louvain, Bartholomé de Grave, 1556*

### Modus legendi atque scribendi linguæ hispanicæ

*Hispani sicut et latini, & scribunt ut loquuntur, & loquuntur idem ut scribunt. Nulla etiam sinalephas, aut Apostrophes scriptura hispanica, sicut nec latina agnoscit : pronuntiatio tamen nonnunquam, licet raro, admittit.*

*Porro autem habet Hispana lingua, literas, vocales & consonantes, tot numero, et tales figura, et potestate, quot, et quales eius parens Latina lingua habet ; quamquam in coniunctis vocibus sic inter se certæ quædam, tum vocales, tum consonantes coniunguntur, vt quosdam reddant sonitus a Latina lingua prorsus alienos, et nostræ linguæ peculiare ac proprios : quorum in pronuntiando vim qui non tenuerit, is, fieri non potest, vt vocabula Hispana bene proferat, et cum venustate : ob eamque rem eorum et varietas, et natura ostendenda primum omnium nobis est. Hæc autem varietatis ratio duplex est, vna, in vocalibus : altera, in consonantibus, ac de vocalium varietate primum dicamus.*

*[F° V 4 r°] Vocales quando in vnum quasi corpus coalescunt, (quam coniunctionem Græci diphthongum nominarunt,) tum peculiarem habent sonitum et pronuntiationem. Cum coalescunt, quinque faciunt diphthongorum genera.*

*Primum in Ay, vel Ai, quod idem est, in quo profertur A, et leviter cursimque tangitur Y, vel I : vt andays, traygo, baylo.*

*Secundum in Au, in quo profertur A, et veluti absorbetur V, vt iaula, audientia. Hæc diphthongus est plane latina, qualis est in hoc verbo audio, et simili[li]bus.*

*Tertium in Eu, in qua profertur E et absorbetur V : vt feudo, deudo. Hæc etiam est latina, qualis in heu, Perseu, et similibus.*

*Quartum in Ey, in qua profertur E et leuiter sentitur Y, vt Rey, Ley.*

*Quintum in Oy, in qua profertur O et parum sentitur y, vt soy, voy, doy.*

*Satis dictum est, de varietate quæ est in vocalibus ; nunc ad consonantes accedamus.*

*Consonantes quæ varietatem pronuntiationis in Hispanicam linguam adduxerunt, c, ch, ll, ñ, j, loco consonantis positum. De quibus eodem ordine dicamus.*

*Sonat igitur ç, cum caudi vel semicirculo, asperius quam si fuisset s, et mollius quam fuisset z, itaque media est inter vtramque, efficitque sonum ex ambabus temperatum : vt, çapato, calceus, çebollas, cæpæ, çenizas, cineres.*

*[F° V 4 v°] Sonat vero ch, idipsum quod k, cappa Græcum, cum illud proxime antecedunt e vel iota, aut quemadmodum Galli fere eandem literam proferunt in his vocibus, Charetier, Chapeau. Hispani muchos, y muchachos.*

*Duplex ll, vt in latina lingua non item in Hispanica corroboratur, sed mollius et dulcius profertur, quam si vna esset. Itaque tenuiter et molliter pronuntianda est, non aliter, quam Galli in hoc verbo, Vieille, pronunciant : vt, ella, mella, ellos.*

*Eodem sonitu ñ, cum apice profertur, quam apud Græcos v, ny, [= nu] antecedente i, iota. Tandem quidem sonitum edunt nonnulli Italarum et Gallorum, in pronuntiandis, Gn, Latinis : vt in hoc vocabulo, Magnum. Qualis auem sonitus is sit, facile perspicitur in proferendo Gneii nomine, ad quem modum etiam Castellanice proferenda est, ñ : vt niño, año, straño.*

*J, ita pronunciandum est, quemadmodum apud Latinos, cum est consonans : vt Iulius, Iulio, et sicut Galli proferunt ie, iamais. Ita Hispanis jamas, Iacobo.*

*Finis.*

## La manière d'écrire et de prononcer la langue espagnole

Les Espagnols, comme les Latins, écrivent comme ilz parlent, et parlent semblablement comme ilz écrivent. N'a aussi l'escripiture d'Espaigne nulle contraction de voyelle, qu'on appelle synalephe : ou reiectement de letres, qu'on dict Apostrophe : comme n'a aussi point la Latine. Toutesfois la pronociation les reçoit quelquefois : combien que peu souvent. La langue Despaigne ha aussi pareillement autant de voyelles, et de consonantes, et de telle figure, et puissance, comme ha sa mere la langue latine. Combien que en aucuns mots, il y a certines voyelles et consonantes, tellement entre conioinctes, quelles rendent une prolotion totalement diuerse de la Latine, et peculiere et propre à l'Espagnole. La vertu de laquelle quiconque ne tiendra en prononceant, il ne luy sera possible de bien proferer les motz Epaignolz, n'y de bonne grace. Et pour cette cause, la variété et nature d'icelle, nous est prealablement à monstrier. Et la dicte variété consiste en deux, à scavoier en voyelles, & en consonantes. Si disons premierement de la variété des voyelles.

Les voyelles quand elles sont conioinctes ensemble pour faire vne, que les Grecs appellent diphtongue : lors elles ont vne propre pronociation : delaquelle conioinction, sont faites cinq diphtongues.

La premiere en ay ou ai, qu'est tout vng, en laquelle on profere a, et on touche legerement y vel i : comme andays, traygo, baylo.

La deuxième en au, en laquelle on prononce A, et V, à demy, comme iaula, audientia. Cette diphtongue est entièrement Latine.

La troisieme en eu, ne laquelle E, et V, se proferent aussi à demy : vt feudo, deudo, et cette cy, est aussi Latine : comme en heu, perseu, et semblables.

La quatrieme en ey, en laquelle se prononce E, et legerement on sent y, comme Rey ; ley.

La cinquiesme en oy, en laquelle on prononce O, et on oyt vng bien peu y : comme oy, voy, doy.

Il est assez dict de la variété qui aduient aux voyelles, disons maintenant de celle qui se fait aux consonantes.

Les consonantes qui ont induict diuersité de pronociation en la langue Espaignoile, sont cinq : ç, ch, ll, ñ, j, prinse pour consonante, desquelles disons suyuant le dict ordre.

Doncques ç, avecques vne queue dessous, ou ç avecques vng demy circle se prononce plus durement, que ne fait S, et plus mollement, que ne fait Z : et pourtant elle est moienne entre les deux. Comme çapato, soullier : cebollas, oignons, cenizas cendres.

Ch a une telle prolation, comme k cappa en grec, deuant E ou I iota, ou aultres de semblable voix : ou tout ainsi comme se prononce, ou au moins à peu près, la même lettre en François : comme Charetier, Chappeau, e en Espagnol, muchos, muchachos.

Deux ll, ne se prononcent point semblablement en latin, comme en Espagnol : car en Latin, plus durement, et en Espagnol, plus mollement et doucement, que sil ny auoit qu'une l, seule [fçs seul]. Comme les François la prononcent en ce mot icy, vieille, ainsi fault-il prononcer, ella, llamo, ellos.

Ñ, avec un tiltre dessus, se prononce en la mesme maniere comme font les Grecs v, avec i, ensuyvant : à scavoir vi, et comme font aucuns Italiens et François ces deux lettres gn, es mots latins, comme en ce mot icy magnum. Et quelle est ladicte prolation, se peult facielement appercevoir en ce nom icy Gnej. En la mesme sorte fault il aussy prononcer en Castillan ñ, comme niño, daño, extraño.

J, se prononce en la mesme sorte deuant vne voyelle estant consonante, comme en la langue Latine : comme Iulius, Iulio, et comme les François disent, Ie et Iamais, pareillement les Espagnolz prononcent viejo, ojo, jamas.

**Extrait du texte espagnol correspondant au traité *Modus legendi atque scribendi linguæ hispanicæ*. La manière d'écrire et de prononcer la langue espagnole, dans *Vtil y breve institution para aprender los principios, y fundamentos de la lengua Hespañola*, Louvain, Bartholomé de Grave, 1556, f° A iii r° - [A 4 r°]**

[f° A iii r°] Demas desto, los Hespañoles assi como los Latinos, scriben como hablan, y hablan, como escriben. Assi mesmo, la scriptura Hespañola non tiene nenguna contraction de vocales que llaman synalepha : ni tampoco de echas vocales como los Griegos por Apostrophe : sino que se escribe y pronuncia como la Latina. Aunque en la pronunciacion la suele aver, pero pocas vezes.

La lengua Hespañola, tiene tantas vocales, y consonantes, y de tal figura, y potestad, como su madre la lengua Latina. Aunque en ciertos vocables, ay algunas vocales, ô consonantes, de tal manera aiuntadas, que hazen vna pronunciacion totalmente diferente de la Latina : y propria de la Hespañola, y el que este modo de pronunciar no tubiere, no podra bien pronunciar muchos vocablos de la lengua Hespañola : ni los dara la grace que deue. Y por esta causa mostraremos primero al variedad y natura de estas particularidades.

La dicha variedad consiste principalmente en la vocales, y consonantes. Digamos pues primero de las vocales.

Quando la vocales estan aiuntadas, (lo qual llaman lo Griegos Diphtongos) entonces tienen vna propria pronunciacion. De esta coniunction de vocales se hazen cinco diphtongos.

El primero es en Ay, ô en Ai, que es todo vno. En el qual, A, se pronuncia, y muy poco se hiere ô toca la y, ô i., Como baylo, andais, traigo.

El segundo es en Au, en el qual se pronuncia la A y no se oye casi la u, como Iaula, audientia. Este diphtongo enteramente es latino, como en audio, y otros se [f° A iii v°] mejantes.

El tercero en eu, en el qual se pronuncia la E, y no se oye casi la V, como feudo, deudo, y este es tambien Latino, como en heu, Perseu, y otros.

El quarto diphtongo en ey, en el qual se pronuncia la E, y se oye poquito la Y, como Ley, Rey.

El quinto en Oy, en el qual se pronuncia la O, y se oye poco la Y, como soy, voy, doy.

Harto se ha dicho de la variedad que ay entre las vocales, digamos de la variedad de las consonantes.

Las consonantes que han causado alguna diuersidad en le pronunciacion H Española, son cinco, ç, ch, ll, ñ y j quando se haze consonante. Destas digamos por el mesmo orden.

Pronunciasse pues ç. con una cerilla de baxo, puncto, ô medio circulo, mas asperamente que la S y mas delicadamente que si fuesse z, de manera que es media pronunciacion entre las dos, y haze un son templado de las dos, como çapato, calceus, çebollas, cepae, çenizas, cineres. Pronunciasse finalmente mas aspero, que caesar, en Latin.

Ch tiene tal pronunciacion como k, Cappa, de los Griegos antes de i, î iota, ô nimasnimenos, ô casi assi como en Françès pronuncian Charetier, Chappeau, assi en H Español, mucho, muchachos.

Dos ll. en la hespañola lengua, se pronuncian con meno fuerça y mas delicadamente, que en la Latina. Assique mal dulcemente se ha de pronunciar. Como los Franceses pronuncian en esta diction, Vieille, Vieillart, assi los H Españoles, ella, ellos, llamo.

Ñ, con una raya o coronita encima se pronuncia de la manera que v, ny, segun los Griegos puesta ante [f° A 4 r°] de la vocal i. Tal sonido hazen algunos Italianos, y Franceses, quando pronuncian gn, como los Latinos pronuncian magnum. Que sonido sea aquel facilmente lo conoceremos pronunciando este nombre Gneo, dela mesma manera en H Español se pronunciara ñ, como niño, año, straño.

J assi se ha de pronunciar, como quando es consonante a los Latinos, Como Iulius, Iulio y como los Franceses pronuncian je, iamaiss assi los H Españoles viejo, ojo, jamas.

## NOTES

1. Voir entre autres, pour une position de ce type, Charlet-Mesdjian - Charlet 2011.
2. Voir Colombo Timelli 1992, Furno 2008.
3. La mise en page elle-même le montre, car ce texte est présenté pour être lu à livre ouvert en pages impaires/paires face à face, c'est-à-dire qu'il est sur deux colonnes à la page, l'une plus étroite en latin (colonne extérieure) et l'autre plus large en flamand (colonne intérieure). On trouve une première version de ce texte, plus courte, dès les premières éditions du vocabulaire flamand-français de Noël de Berlaimont (voir note 5), par exemple dans l'édition d'Anvers, 1527, f° [K 3 v° - K 4 v°], sous le titre : *Van on tallike letteren diemen neer heel oft gheen sins pronuncieren ofte wt spreken en mach in fransoys int lesen oft spreken.*

4. On trouve quelquefois l'orthographe Barlaimont. Voir Colombo Timelli – Reboullet 1998, Caravolas 1994.
5. Contrairement à ce que disaient Verdeyen 1925 – 1935, et Colombo Timelli 1993, qui ne connaissaient pas d'édition antérieure à 1536, on peut dater ce manuel d'avant 1527, car il en existe une édition de cette date, à Anvers, chez Jacob van Liesvelt, laquelle sur la page de titre porte la mention « Vocabulaire de nouveau ordonné et derechief recorrecté », ce qui laisse penser qu'il ne s'agit pas là de la première circulation du texte. Cet exemplaire est consultable en ligne sur le site de la Bayerische Staats Bibliothek de München, sous la cote [4.L.G sept.31], mais sous le nom d'auteur mal transcrit Noël van Garlainmot.
6. Ou Cornelius Valerius, ou Cornelius Wouters, selon la langue qu'on choisit pour son patronyme. Ce maître de latin a fourni une grammaire latine, *Grammaticarum institutionum libri IIII*, publiée plusieurs fois, notamment à Anvers, chez Christophe Platin, en 1567.
7. *Vokabulaer vier spraken...*, B. de Grave, Louvain, 1551, f° A ii r°.
8. *Dictionarium quatuor linguarum*, B. de Grave, Louvain, 1556, f° A ii r°.
9. Voir la lettre de Villalobos, f° Aii v° et Aiii r° : « *Nam si quis mercaturam agat, si quis rem militarem exerceat, si quis in aula versetur, aut si longius iter facere velit, aliquo harum 4. Linguarum interprete illi opus erit [celui qui fait du commerce, celui qui est à l'armée, celui qui va à la cour, ou celui qui veut voyager au loin, aura besoin d'un interprète dans ces quatre langues] et en espagnol : no ay hombre... que no tenga grande necesidad de la cognicion de todas estas quatro lenguas qu'en este libro estan escritas, ô Sea mercader, ô soldado, ô hombre de palacio, ô caminante.* »
10. Francisco Lopez de Villalobos, né en 1473 ou 1474 et mort vers 1549, juif converso, est issu d'une lignée de médecins attachés à la maison d'Astorga et a lui-même été médecin du duc d'Albe, de Ferdinand d'Aragon et Charles Quint. Il a produit des traités de médecine, mais aussi, en 1517, une traduction de l'*Amphytrion* de Plaute en espagnol qui relève peut être d'un même intérêt pour les vernaculaires que la préface qu'il signe ici. Je n'ai pas retrouvé de traces de cette édition originale, mais cette traduction est couramment imprimée à partir de 1543 avec d'autres œuvres médicales de Villalobos : voir *Libro intitulado Los problemas de Villalobos q[ue] tracta d[e] cuerpos naturales y morales ; Y dos dialogos de medicina ; y el Tractado de las tres grandes ; y vna cancion ; y la comedia de Amphytrion*, Zamora, Juan Picardo, 1543 et diverses reprises du même texte avec le même titre, chez d'autres imprimeurs, entre 1544 et 1574. Pour un résumé biographique et de l'œuvre de Villalobos, voir Arrizabalaga 2002, qui comporte des renvois aux principales références bibliographiques le concernant.
11. Pour une étude et une édition de ce texte, voir Colombo Timelli 1993.
12. Pour une description de ce texte, voir Colombat 1998.
13. La théorie évoquée ici est l'adaptation à l'espagnol du débat sur la *questione della lingua* qui occupe les doctes italiens dans toute la seconde partie du XV<sup>e</sup> siècle, et dont une des parties propose pour l'italien la même origine directement latine après corruption par les invasions étrangères et le passage du temps. Voir Tavoni 1984.
14. *Vtil y breve institution...*, Louvain, B. de Grave, 1555, f° Aiii r°. En français : « Les Espagnols, comme les Latins, escriuent comme ilz parlent, et parlent semblablement comme ilz escriuent » f° [A 6 r°] ; en latin : « *Hispani sicut et latini, & scribunt ut loquuntur, & loquuntur idem ut scribunt.* » f° [A 8 v°] - B i r°. Voir A. de Nebrija, *Gramatica de la lengua castellana*, Salamanca, 1492, f° [a 4 v°] : « *para maior declaracion delo qual avemos aqui de presuponer lo que todos los que escriven de orthographia presuponen: que assi tenemos de escribir como pronunciamos et pronunciar como escrivimos* ».
15. Le latin disparaît d'ailleurs de la plupart des *Colloquia* polyglottes imprimés en Flandres entre 1568 et 1583, qui deviennent alors tous, sauf un, des recueils ne comportant que des langues modernes (voir Annexe). Il me semble effectivement que pour que le latin devienne dans ces livres un moyen de repère entre langues vernaculaires différentes, il faut attendre le début du XVII<sup>e</sup> siècle, et un changement dans le niveau de formation du public marchand qui reste la cible



de ces manuels. À cette date, une strate de bourgeoisie commerçante plus modeste que précédemment, et dont les enfants créent une population scolaire qui ne vise pas nécessairement les métiers de robe, de clergé ou d'érudition, a un accès à une formation au moins de base en latin, dans les petites classes des collèges, *via* leur multiplication et l'élargissement de leur population scolaire. Cette évolution du public explique que les *Colloquia* comportant du latin, réapparaissent après 1580, et continuent à se vendre en l'état, avec des apports infimes touchant à l'ajout de tel ou tel vernaculaire, tout le long du XVII<sup>e</sup> siècle : en quelque sorte à ce moment le lectorat a rejoint le livre, dont la forme avait jusqu'alors devancé l'utilisation performante que le lecteur pouvait en faire. Il n'en reste pas moins qu'à cette époque comme auparavant, ce n'est pas dans ces manuels que les enfants apprennent le latin, qu'ils savent désormais par l'école et retrouvent comme une béquille éventuelle dans ces livres de langues.

16. Colombo Timelli 1992, p. 400, signale notamment que les lexiques qui présentent des langues en nombre impair sont rares dans l'immense production de ces ouvrages.

17. Même remarque chez Colombo Timelli 1993 à propos du traité *La manière de bien orthographier...*

18. *Vtil y breve institution...*, Louvain, B. de Grave, 1555, f° A iii r° pour l'espagnol, [A 6 v°] pour le français et B [1] r° pour le latin ; = *Dictionarium quatuor linguarum*, Louvain, B. de Grave, 1556, f° [V 4 r°] pour la reprise du latin et du français.

19. *Vtil y breve institution...*, Louvain, B. de Grave, 1555, f° A iii v° pour l'espagnol, f° [A 6 v° - A 7 r°] pour le français et B [1] v° pour le latin ; = *Dictionarium quatuor linguarum*, Louvain, B. de Grave, 1556, f° [V 4 v°] pour la reprise du latin et du français.

20. Voir A. de NEBRIJA, *Gramatica de la lengua castellana*, Salamance, 1492, f° [b ii r°].

21. *Vtil y breve institution...*, Louvain, B. de Grave, 1555, f° A iii v° pour l'espagnol, f° [A 6 v°] pour le français et B [1] v° pour le latin ; = *Dictionarium quatuor linguarum*, Louvain, B. de Grave, 1556, f° [V 4 v°] pour la reprise du latin et du français.

22. *Le Robert, Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, 1998 : « Cédille, n. f., enregistré sous la forme altérée *cerille* en 1611 ; puis *cedille* (1654-1655) est emprunté à l'espagnol *cerilla* (1492), puis *cedilla* (1558) ». Mais le *Trésor de la langue Française* de Nicot atteste en fait *cerille* dès 1606, au sens technique et au masculin, dans l'entrée ÇA : « Le Francois comme, l'Espagnol, aussi use de la lettre C, en deux sons assavoir Z, et K. L'Italien ne le fait pas ainsi : Car pour le premier, Il use du Z, renforcé, et non du C. L'Espagnol pour denoter ceste prolation luy met un crochet en bas, qu'il appelle Cerilla ainsi, ç, ce que le Francois deust aussi faire, au lieu de la lettre E, qu'il entremet quand telle pronontiation du C, se offre comme en ce mot forceant, et semblables, le combien que le C, avec le cerille de l'Espagnol ait un son plus chifflant et enmorisque que le C, du Francois dudit son premier. » La perception du phénomène phonétique distinguant C vélaire de C sifflant est bien sûr antérieure à ces textes puisque G. Tory la décrit déjà en 1529, sans toutefois matérialiser totalement cette perception, ni utiliser le terme *cedille* : G. Tory, *Champfleury*, Paris, 1529, f° [XXXVII v°] : « C devant O en prononciation et langage Francois, aucunes fois est solide, comme en disant coquin, coquard, coq, coquillard. Aucunesfois est exile, comme en disant garcon, macon, facon, francois, et aultres semblables ».

23. *Vtil y breve institution...*, Louvain, B. de Grave, 1555, f° [A iii v°] pour l'espagnol, f° [A 7 r°] pour le français et B [1] v° pour le latin ; = *Dictionarium quatuor linguarum*, Louvain, B. de Grave, 1556, f° [V 4 v°] pour la reprise du latin et du français. Voir aussi Antonio de Nebrija, *Gramatica de la lengua castellana*, Salamanca, 1492, f° [b iii r°]. Le mot « tilde » est attesté dans les définitions du *Dictionarium* de Robert Estienne dès 1536, puis bénéficie d'une entrée dans le *Dictionnaire Français Latin* de 1539, augmentée dans le *Dictionnaire* de 1549. Mais le mot n'y est utilisé que pour traduire *titulus*, dans tous les sens du mot latin. Le sens technique espagnol apparaît dans le *Trésor de la langue française* de Nicot en 1607 : « Signifie tantost une ligne qu'on met sur des lettres pour suppléer l'abbreviation des lettres totales d'un mot que l'Espagnol appelle Tilde, le tirant du

Latin Titulus, ainsi que nous, comme qui escriroit ce mot lettre, par L R E et une ligne traversale par dessus ».

24. Voir par exemple Quintilien, 1, 4, 10 : « *ueteres... geminatione earum [uocalium] ut apice utebantur* [les anciens se servaient de la gémiation des voyelles comme signe <de longueur>] » ; et 1, 7, 2 : « *longis syllabis omnibus adponere apicem ineptissimum est* [apposer un signe sur toutes les syllabes longues est totalement inepte] ».

---

## RÉSUMÉS

Cet article décrit l'état composite, en 1556, d'un ouvrage quadrilingue (flamand, français, latin, espagnol), appelé *Dictionarium quatuor linguarum*, et publié à Louvain. Destiné à permettre un apprentissage facile des vernaculaires parlés en Flandres, ce texte est visiblement hétérogène, mêlant le fond premier d'un ouvrage flamand français, avec des extraits d'une grammaire espagnole publiée également à Louvain en 1555. Dans les extraits empruntés à la grammaire, on peut voir que ce sont les vernaculaires qui sont désormais mieux capables que le latin de se décrire eux-mêmes et d'avancer vers leur propre autonomie.

## INDEX

**Index chronologique** : XVI<sup>e</sup> siècle

**Mots-clés** : latin, espagnol, apprentissage des langues, Flandres

**Index géographique** : domaine hispanique

## AUTEUR

### MARTINE FURNO

Martine Furno enseigne la langue et la littérature latines (Antiquité et Renaissance) à l'Université Stendhal-Grenoble 3, UFR LLASIC, et à l'antenne de Valence de cette université. Elle est aussi rattachée au CERPHI, UMR 5087, ENS Lyon.